

Pour diffusion immédiate

Le 27 mars 2003

## LES BONS CHOIX POUR ASSURER NOTRE AVENIR UN CINQUIÈME BUDGET ÉQUILIBRÉ FAVORISE UNE CROISSANCE ACCRUE

**Brampton** – L'économie de l'Ontario et le marché de l'emploi continueront d'enregistrer une solide croissance, a affirmé aujourd'hui la ministre des Finances, Janet Ecker, lors de la présentation du cinquième budget équilibré consécutif de la province.

« Notre plan économique fonctionne, a déclaré la ministre. Il s'est créé plus de 1 million d'emplois nets en Ontario depuis 1995, et le marché de l'emploi continue son essor. Nos taux d'imposition concurrentiels et notre gestion prudente continuent de favoriser la croissance économique. »

« Au moment où des provinces canadiennes et des États américains font face à des déficits, la population nous demande de rester vigilants, a indiqué M<sup>me</sup> Ecker. Nous continuerons à mettre l'accent sur l'équilibre budgétaire, la réduction des impôts, la réduction du gaspillage et l'investissement stratégique des deniers publics dans les secteurs prioritaires tels que les hôpitaux et les écoles de la province. »

C'est la première fois depuis 1908 qu'un gouvernement de l'Ontario présente cinq budgets équilibrés consécutifs. Dans son allocution aujourd'hui, M<sup>me</sup> Ecker a indiqué que le gouvernement s'était acquitté de son engagement de réduire la dette provinciale de 5 milliards de dollars. La ministre a ajouté que le gouvernement continuera à réduire le gaspillage, en trouvant des économies additionnelles de 500 millions de dollars cette année.

Le budget de 2003 annonce un engagement historique dans la lutte contre le cancer. Au cours des dix prochaines années, la province investira 1 milliard de dollars dans le nouvel Institut ontarien de recherche sur le cancer, qui misera sur les forces de l'Ontario dans la recherche sur le cancer.

Les consultations prébudgétaires auprès des hôpitaux, des conseils scolaires, des collèges et des universités ont confirmé la nécessité de leur accorder un financement de base pluriannuel pour qu'ils puissent mieux planifier leurs activités. De leur côté, les contribuables exigent une meilleure reddition des comptes. Le budget de 2003 amorce une série d'annonces concernant les objectifs de financement de base pluriannuel dans ces secteurs, comme il avait été promis dans le budget de 2002. Le gouvernement travaillera avec ses partenaires pour établir des objectifs et des repères à cette fin.

---

This document is also available in English.

On peut prendre connaissance du budget de 2003 ainsi que de tous les communiqués et documents connexes en consultant le site Web du ministère des Finances à [www.gov.on.ca/fin](http://www.gov.on.ca/fin) ou en appelant au 1 800 337-7222.



## LES BONS CHOIX POUR ASSURER NOTRE AVENIR UN CINQUIÈME BUDGET ÉQUILIBRÉ FAVORISE UNE CROISSANCE ACCRUE

Voici un aperçu des points saillants du budget de 2003 :

### Réductions d'impôt, essentielles à la création de débouchés et à la prospérité

Les taux d'imposition de l'Ontario doivent demeurer concurrentiels pour favoriser la consommation et l'établissement de nouvelles entreprises dans la province. Le gouvernement de M. Eves propose de nouvelles mesures qui porteront l'allègement fiscal total dont bénéficient les particuliers et les entreprises de la province à 16 milliards de dollars en 2003-2004.

Ces mesures comprennent :

- Un allègement fiscal additionnel d'environ 900 millions de dollars, ce qui remplira la promesse du gouvernement de réduire les impôts des particuliers de 20 %. Cette nouvelle réduction prendra effet le 1<sup>er</sup> janvier 2004.
- L'élimination de la surtaxe, d'ici le 1<sup>er</sup> janvier 2005, pour les personnes gagnant moins de 75 000 \$.
- La réduction de 10 % du taux d'imposition du capital à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2004 et l'élimination éventuelle de l'impôt ontarien sur le capital au moment où le gouvernement fédéral supprimera son impôt sur le capital.

### Soutien des aînés et des soignants naturels

Le budget de 2003 propose de nouvelles mesures pour aider les personnes âgées et leur famille, entre autres :

- Un allègement supplémentaire de 450 millions de dollars au titre de l'impôt foncier des personnes âgées qui sont propriétaires ou locataires d'un logement, ce qui représente en moyenne des économies nettes de 475 \$ pour 945 000 ménages de personnes âgées.
- Une aide fiscale accrue pour les soignants naturels et les personnes handicapées, qui représente en moyenne des économies d'impôt d'environ 300 \$ par personne.

### Investissements judicieux dans la santé

Le gouvernement de M. Eves continue d'investir dans les services de santé publics et universels. En 2003-2004, l'Ontario injectera au total 28,1 milliards de dollars dans la santé, notamment au titre des programmes et des immobilisations. Cela représente une augmentation de 1,9 milliard de dollars par rapport au financement de 26,2 milliards de dollars en 2002-2003.

This document is also available in English.

On peut prendre connaissance du budget de 2003 ainsi que de tous les communiqués et documents connexes en consultant le site Web du ministère des Finances à [www.gov.on.ca/fin](http://www.gov.on.ca/fin) ou en appelant au 1 800 337-7222.



Ces investissements accrus comprennent :

- un financement annuel additionnel pour l'embauche de 252 infirmières praticiennes et infirmiers praticiens dans les régions rurales et insuffisamment desservies;
- une augmentation d'environ 400 millions de dollars pour appuyer les pensionnaires des établissements de soins de longue durée;
- 250 millions de dollars sur cinq ans pour la réforme des services de santé mentale;
- 10,3 milliards de dollars pour le financement de base des hôpitaux de l'Ontario cette année, ce qui représente une hausse de 50 % du niveau de financement des hôpitaux par rapport à celui de 1998-1999;
- 500 millions de dollars pour le financement des immobilisations.

### Investissements dans les écoles, les collèges et les universités

Une économie solide a besoin d'une main-d'oeuvre instruite et qualifiée. Afin d'aider les jeunes de l'Ontario à réaliser leur plein potentiel, le budget de 2003 prévoit les mesures suivantes :

- d'ici l'exercice 2005-2006, le financement de base pluriannuel des conseils scolaires sera supérieur de 14 %, soit près de 2 milliards de dollars, au financement accordé avant la parution du rapport Rozanski;
- le soutien des besoins des élèves de la double cohorte, y compris 20 000 places supplémentaires dans les collèges et les universités et la création de Fonds d'assurance de la qualité pour les collèges et les universités; d'ici 2005-2006, le financement pluriannuel sera de 21 % supérieur à celui fixé dans le budget de l'exercice 2002-2003;
- la création proposée d'un crédit d'impôt remboursable pour l'apprentissage et l'enrichissement de programmes de formation professionnelle afin d'accroître le nombre de travailleurs spécialisés dans des secteurs stratégiques de l'économie;
- un investissement de 90 millions de dollars dans les écoles secondaires de l'Ontario au cours des quatre prochaines années pour les aider à former des travailleurs qualifiés.

« Nous ne sommes pas d'accord avec les critiques qui souhaitent augmenter les impôts et les dépenses sans compter, a dit la ministre. Les avantages découlant d'une saine gestion financière en valent la peine. L'Ontario a repris sa place à titre de moteur de la croissance et de la prospérité et doit la conserver. »

- 30 -

Renseignements :

Boni Fox Gray  
Direction des communications et des affaires ministérielles  
416 212-2155

Scott Brownrigg  
Bureau de la ministre  
416 325-8735

This document is also available in English.

On peut prendre connaissance du budget de 2003 ainsi que de tous les communiqués et documents connexes en consultant le site Web du ministère des Finances à [www.gov.on.ca/fin](http://www.gov.on.ca/fin) ou en appelant au 1 800 337-7222.

